



HAL
open science

La construction sociale des mythes sociotechnologiques

Fanny Georges

► **To cite this version:**

Fanny Georges. La construction sociale des mythes sociotechnologiques. 23ème congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Bordeaux, Jun 2023, Bordeaux, France. hal-04183335

HAL Id: hal-04183335

<https://hal.science/hal-04183335v1>

Submitted on 19 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

La construction sociale des mythes sociotechnologiques

Social construction of sociotechnological myths

Fanny Georges, Maître de conférences HDR, Laboratoire Communication, Information, Médias, Université Sorbonne Nouvelle

Fanny.georges@sorbonne-nouvelle.fr

Mots-clés en français : médiation, mutation des dispositifs médiatiques, mythe, discours technoscientifiques, analyse sociodiscursive

Mots-clés en anglais : mediation, mutation of media, myth, technoscientific discourse, sociodiscursive analysis

Résumé en français. L'émergence des questionnements éthiques relatifs aux protocoles de recherche et aux technologies implique de penser la responsabilité sociale des discours scientifiques. Un modèle heuristique est proposé pour étudier la construction des mythes sociotechnologiques dans les productions technoscientifiques, et le rôle de la recherche scientifique dans la construction sociale des mythes sociotechnologiques. Le cas étudié est le syntagme « immortalité numérique/digital immortality ».

Résumé en anglais. The emergence of ethical questions relating to research protocols and technologies implies thinking about the social responsibility of scientific discourse. A heuristic model is proposed to study the construction of sociotechnological myths in technoscientific productions, and the role of scientific research in the social construction of sociotechnological myths. The case studied is the phrase “immortalité numérique /digital immortality”.

La construction sociale des mythes sociotechnologiques

Fanny Georges

Les dispositifs numériques ont pris une forte importance sociale, présentant des enjeux juridiques, de gouvernementalité dans la mise en place de la Société numérique¹. Dans le Manifeste pour une éthique du numérique, le Comité National pilote d'Éthique du Numérique² prend acte des « influences importantes et durables des technologies numériques sur l'être humain », la « fascination provoquée par les machines qui imitent le vivant » et « la remise en jeu, radicale et universelle, de la manière dont nous considérons aujourd'hui l'autonomie humaine, les rapports sociaux et politique ». La pratique de l'éthique du numérique est entendue dans « sa portée universelle (...) pour développer une réflexion citoyenne critique » (CNPEN, 2021, p. 3). Le CNPEN mentionne qu'il est crucial de nous interroger sur « la redéfinition du rapport à soi et aux autres, dans toutes les sphères des relations sociales : famille, amis, travail et institutions », impliqué par l'usage du numérique (CNPEN, 2021, p. 2).

Les Sciences de l'Information et de la Communication étudiant les dispositifs sociotechniques, sont la discipline la plus à même de penser la relation concrète entre l'humain et le numérique. Les Sciences d'Information et de la Communication (SIC) ont mis en évidence dans un champ interdisciplinaire, le processus d'acculturation sociale aux technologies numériques (alphabétisme informatique, appropriation, développement d'une culture technique) qui aboutit progressivement à la naturalisation des technologies numériques dans la vie sociale. La naturalisation du numérique, comme phénomène social issu de la numérisation de la société (Miège, 2020), est un aspect touchant tous les objets de recherche en SIC dès lors qu'ils impliquent de penser la relation entre société et technologies numériques. Le questionnement de l'éthique est inhérent à l'engagement académique des SIC dans la formation aux professionnels de la communication numérique.

¹ « Le Programme Société numérique met en oeuvre le plan d'action en faveur de l'inclusion numérique du Gouvernement. Il a pour objectif de permettre à tous les Françaises et les Français d'accéder à leurs droits et à l'information, de bénéficier des opportunités offertes par le numérique en les préparant aux nouvelles compétences et aux nouveaux métiers, mais aussi en leur donnant les premières clés pour être des citoyens éclairés dans la société numérique. » (« Notre mission - Société Numérique », s. d.)

² Le Comité national pilote d'éthique du numérique, CNPEN, a été mis en place à la fin de l'année 2019 par le Premier ministre, sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, CCNE, et sur la recommandation du rapport Donner un sens à l'Intelligence artificielle du député Cédric Villani.

« La communication est un lieu d'où l'on peut interroger l'ensemble des secteurs de la société : les médias, l'éducation, la vie politique, la culture, les loisirs. D'où une responsabilité particulière pour les universités. Elles n'ont pas à former de nouvelles élites qui monopoliseraient les nouvelles formes de communication ouvertes par les médias en en spoliant l'ensemble de la population. Ici, comme dans les propos de nombreux auteurs, la préoccupation morale, la prise en compte de la nature démocratique de la société que l'on veut pour demain, doivent orienter l'activité de recherche, qui comporte des responsabilités de type éthique. » (Jeanneret et Ollivier, 2004, p. 132)

L'émergence des questionnements éthiques relatifs aux protocoles de recherche et aux technologies implique de penser la responsabilité sociale des discours scientifiques, qui en SIC présentent des enjeux particulièrement vifs du fait de leur relation avec les milieux professionnels et l'action publique (consultations). Dès leur naissance, les SIC ont été institutionnalisées pour produire des enseignements et former à des métiers (journalistes, publicitaires, chargés de relations publiques, chargés de communication, attachés de presse, directeurs de la communication, webmestres, documentalistes, chargés de la veille technologique, bibliothécaires) (Jeanneret et Ollivier, 2004, p. 130). Comment former et motiver les étudiants à se former pour entrer dans le monde professionnel de la communication numérique sans contribuer à une certaine idéologie du numérique ? Dès lors que les objets de recherche incluent des objets émergents, qui ne sont pas encore adoptés par une majorité, se pose la question de l'effet de prédiction d'un phénomène non encore advenu, comme souligné pour le mythe de l'IA par Benbouzid et Cardon (Benbouzid et Cardon, 2022, p. 12-13).

Cette tension est attisée par le fait que les SIC aient adopté au fondement de leur approche, une **posture critique** cherchant à dépasser les points de vue dichotomiques sur les effets bénéfiques ou néfastes des médias. La volonté de ne pas céder à l'évidence des médias et de développer une réflexion sur les dispositifs médiatiques est au fondement de la discipline (Miège, 2015). Comme en fait mention le rapport de la Conférence Permanente des Directeurs.trices de laboratoires en Sciences de l'Information et de la Communication (Walter, Douyère, Bouillon et Ollivier-Yaniv, 2019), les questions posées **par la place des technologies numériques dans les relations sociales ont été prises en charge par tous les laboratoires des Sciences de l'information et de la communication**. Quelle place prennent les technologies numériques dans la communication humaine ? Comment en appréhender la médiation informationnelle et

communicationnelle dans la société ? Comment caractériser ces formes de médiation de soi, du lien social et des connaissances en regard de la culture ? Quelles sont les « injonctions » du média ? Comme médiation entre les usages et les prescriptions (Paquienséguy, 2017 ; Miège, 2018), la « pensée magique » de la technique implique l'ensemble de l'« écosystème » humain et non humain (Peugeot, Mabi et Chevallier, 2019 ; Smyrnaio, 2016 ; Smyrnaio et Rebillard, 2009), incluant les acteurs de la production médiatique comme les « infomédiaires » (Rebillard et Smyrnaio, 2010), les participants, les acteurs et les industriels.

Cependant, la posture critique des SIC se trouve dans une tension, dont font état les ouvrages *Dynamiques de recherche en SIC* de la Conférence Principale des Directeurs et Directrices des unités de recherche en Sciences de l'information et de la communication³ (Walter, Douyère, Bouillon et Ollivier-Yaniv, 2019) et *Questionner les Humanités numériques* (Paquienséguy et Pélissier, 2021). Françoise Paquienséguy et Nicolas Pélissier évoquent une « confusion » du positionnement des SIC face aux discours politiques. Les auteurs invitent les chercheurs en SIC à accentuer leur approche critique en proposant des solutions alternatives aux discours dominants.

« La position de la recherche en SIC face aux discours politiques renforçant les potentialités de contrôle, d'aliénation et d'assujettissement engendrées par la digitalisation des modes de communication, de pouvoir et d'organisation reste confuse. Pourtant, les chercheur.e.s en SIC gagneraient à mettre l'accent sur les nouvelles formes de < risques technosociaux > et à mobiliser à nouveaux frais des concepts tels que celui de < dispositif sociotechnique d'information et de communication > ou de < capitalisme informationnel > pour en penser les conséquences. En contrepoint, ils pourraient aussi proposer des recherches appliquées destinées à renforcer la dimension émancipatrice des technologies digitales (contre-récits au storytelling dominant, nouveaux outils participatifs et citoyens, nouveaux modes d'accès partagés au savoir et d'intelligence des territoires). » (Paquienséguy et Pélissier, 2021, p. 16)

Pour répondre à cet appel à penser les risques technosociaux et mieux caractériser et mesurer le positionnement des SIC dans la construction sociale de l'idéologie de la technologie, les SIC

³ « Avec la 71e section du Conseil national des universités (CNU) et la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), la CPDirSIC, créée en 2009, constitue l'une des trois instances représentatives de la discipline. » (CPDirSIC, 2019, p. 11).

questionnent l'éthique énonciative du design d'information (Pignier, 2020), et nous pouvons également questionner l'éthique énonciative de la recherche : un modèle heuristique est proposé pour étudier la construction des mythes sociotechnologiques dans les productions technoscientifiques, et le rôle de la recherche scientifique dans la construction sociale des mythes sociotechnologiques. La finalité de la présente recherche est de mettre en évidence les implications d'une éthique énonciative de la recherche en SHS (impliquant les SIC).

Dans quelle mesure la recherche en SHS contribuerait-elle à la naturalisation des technologies, quand bien même défendrait-elle un regard critique ou mettrait-elle en évidence l'épaisseur de la médiation sociale et symbolique opérée par les dispositifs socio numériques ?

Pour mettre en œuvre son questionnement sur l'éthique énonciative de la recherche, la présente recherche propose d'examiner la circulation de syntagmes conceptuels dans les productions de la recherche. En effet, pour étudier les phénomènes culturels en ligne, les SIC abordent conjointement sans les dissocier, les dimensions de médiation sociale et de médiation technique par lesquelles opèrent des dispositifs socio numériques (Davallon, 2004). Concepts critiques, ils peuvent glisser en instruments idéologiques, que j'étudie comme mythes sociotechnologiques. Le mythe est envisagé comme médiation sociotechnique (sociodiscursive impliquant une conception médiatique du discours) inscrite dans un processus de communication. Les mythes sociotechnologiques sont approchés par les syntagmes conceptuels sociotechnologiques qui contribuent à leur diffusion, associant un registre culturel et un registre technologique. Comment penser l'éthique du discours scientifique sur les mythes sociotechnologiques ? Un modèle heuristique visant à questionner la contribution de la recherche en SIC à la légitimation sociale de son objet est proposé pour analyser la mythopoïèse (production des mythes) des mythes sociotechnologiques et penser (1) leur construction sociale (2) la responsabilité énonciative des discours scientifiques qui les analysent, en prenant pour cas d'étude le syntagme « immortalité numérique/digital immortality ».

Après avoir présenté la méthode et la problématisation dans une première section, le modèle heuristique d'étude des mythes comme médiations sociales et symboliques, est présentée dans une seconde section. Ce dispositif est appliqué au cas d'étude de l'immortalité numérique dans une troisième section.

Problématisation de la naturalisation des concepts scientifiques

L'hypothèse examinée en particulier dans ce travail est le glissement interprétatif d'un discours critique à un discours idéologique, que j'étudie comme inversion mythique du raisonnement

logique. Du point de vue d'une réception acculturée naturalisant le concept critique en objet concret, se produirait une disqualification de la dimension critique de l'approche. Il est difficile de mesurer la diffusion et la transformation d'une idée en soi, mais nous pouvons le faire en commençant par étudier les syntagmes employés pour l'exprimer. Aussi observant que pour désigner des phénomènes sociotechniques, nous avons souvent recours à des syntagmes composés d'un « head » référant à la culture et un satellite afférant au domaine de la technologie (cf. figure 1), j'ai concentré mon approche sur ce que j'ai nommé les syntagmes sociotechnologiques (Georges, 2023). De l'état de vision, à l'état de projet scientifique, à l'état de technologies, certains syntagmes sociotechnologiques comme « Identité/existence/mort numérique/société numérique » associent des représentations culturelles aux technologies, ont circulé en Sciences humaines et technosciences avant d'être employés dans une acception idéologique pour l'accompagnement des politiques publiques. Cette analyse se concentre donc sur les syntagmes associant un *head* appartenant au champ sémantique de la culture et d'un *satellite* appartenant au champ sémantique de la technologie.

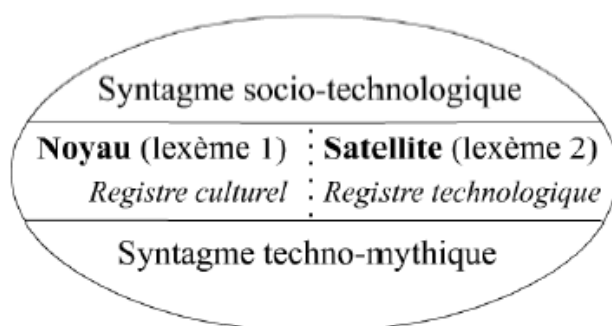


Figure 1 Syntagme sociotechnologique et syntagme technomythique: une approche formelle du glissement idéologique d'un syntagme conceptuel

Dans la figure 1, le glissement du discours conceptuel scientifique en discours idéologique est représenté au-dessus et en-dessous du couple noyau-satellite pour exprimer que l'interprétation d'un syntagme peut devenir mythique (syntagme techno-mythique).

Une approche en SIC implique de construire un objet de recherche en l'associant à l'objet concret, afin que la recherche soit « à la fois appliquée ou fondamentale », « théorique et technique ». Les objets concrets sont travaillés par « une complexité et une hétérogénéité qui en fait des hybrides de science et de technologie » (Davallon, 2004, p. 32). Ce cadrage implique que la construction de l'objet de recherche soit établie « de manière tout à fait spécifique du fait même de la « nature » sociotechnique des objets » étudiés. Cette approche spécifique aux SIC, occasionne que la discipline mobilise des syntagmes conceptuels associant un registre social ou

culturel à un registre technologique. Les syntagmes qui sont employés pour désigner ces phénomènes sociotechnologiques circulent dans un processus de co-construction sémiotique impliquant des acteurs de domaines variés. Or ces syntagmes sont également mobilisés dans les discours prônant ou prenant acte de l'innovation technoscientifique pour désigner des dispositifs technologiques ou encore des réglementations (exemple : la réglementation sur la « mort numérique », projet de « carte d'identité numérique »). Par exemple : le syntagme « société numérique » peut être employé pour désigner un projet politique, une culture des modes de vie, une infrastructure informatique, le syntagme « mort numérique » pour désigner un phénomène social, un projet de loi, un domaine d'innovation.

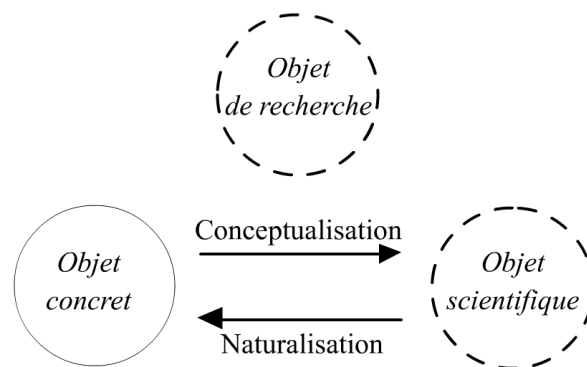


Figure 2. *Conceptualisation et naturalisation*

Or, le fait que ces syntagmes soient définis de différentes manières implique que selon la culture de l'interprète, ils soient interprétés dans différents textes d'une façon qui ne correspond pas à la définition de l'auteur, tout en donnant l'impression d'être compris conformément. Cela est une conséquence du fait que ces syntagmes soient employés pour désigner des objets-frontières⁴, qui sont des objets matériels non discursifs et qui présentent cette caractéristique de circuler dans des domaines différents, comme par exemple la métaphore du contrat (cf. Jeanneret et Patrin-Lecrère, 2004), l'expression « société de l'information » (cf. Miège, B. 2015). Dans cette approche, on considère en quelque sorte que les syntagmes

⁴ « Dans un article devenu célèbre — « Institutional Ecology, 'Translations', and Boundary Objects: Amateurs and Professionals » —, Susan L. Star et James R. Griesemer (Star et Griesemer, 1989) fondaient la notion d'objet-frontière (boundary object) à partir d'une étude ethnographique des mécanismes de coordination du travail scientifique. Cette première conceptualisation proposait de repenser la théorie de l'acteur-réseau (ANT) dans une perspective écologique de l'action collective et de l'innovation. L'objet-frontière mettait en scène le rôle de toutes sortes d'artefacts — répertoires, classifications, représentations matérialisées (cartes, dessins), méthodes standardisées — intervenant dans la collecte, la gestion et la coordination de connaissances distribuées. » (Trompette et Vinck, 2009, p. 5)

sociotechnologiques appartiennent au « design énonciatif » (Pignier, 2019 ; Zacklad et al., 2021) des objets concrets en instaurant un « régime de connaissance » (Bachimont, 2017). Dans les pratiques discursives et interprétatives, ce processus de naturalisation aboutirait à départir le concept de sa construction conceptuelle pour utiliser la même expression au sens de l'objet concret. La naturalisation d'un syntagme conceptuel en SIC impliquerait de ne plus considérer les différentes phases de problématisation de l'objet concret en objet de recherche (cf. figure 2). La conceptualisation de l'objet concret contribue à son inscription dans le domaine des SIC comme objet de recherche dans le cadre de l'éristique interdisciplinaire des SIC qui le fonderait en objet scientifique.

Étudier la construction sociale des mythes

La mythologie est apparue dans les universités au cours du XIX^{ème} siècle. Portant initialement sur des fables ou des récits, la mythologie alors construite au cours des missions coloniales a nourri un débat opposant les figures de l'homme sauvage de l'homme rationnel, équipant l'idéologie du progrès et de l'impérialisme culturel. Les travaux sur le mythe au XX^{ème} siècle ont mis en évidence l'usage idéologique du mythe dans la communication politique (Cassirer, 1993), des médias et des objets de consommation (Barthes, 1957). Défini comme une figure du figement représentationnel, le mythe est appliqué aux modèles conceptuels scientifiques qui se diffusent dans la société (dichotomie, modèles de quantification de l'intelligence).

Dans une approche communicationnelle, les Sciences de l'Information et de la Communication abordent le mythe comme représentation folklorique (Di Filippo, 2020), mais aussi comme figure du pouvoir (Candel, 2020, Taïeb et Candel, 2020) ou encore comme régime de signification (Gomez Mejia, 2014) dans la tradition de son usage politique (Gotteland, 2021). Ce travail repose sur l'hypothèse que c'est la variabilité des interprétations qui confère leur pouvoir de fascination à ces expressions, qui s'offrent comme un espace d'innovation sociale. La variabilité des interprétations présenterait le jeu nécessaire au déploiement d'un mythe comme mode de pensée et d'action intériorisé par le sujet selon son expérience. Un mythe dans ce cadre est défini comme une idée ayant la capacité d'être appropriée par différents publics et devenir un mode de pensée et d'action. Les mythes sociotechnologiques sont envisagés comme des représentations sociales et symboliques ayant fait l'objet d'un processus de mythification, des modes de pensée et d'action présentant l'association d'un registre technologique et d'un registre culturel. Comme l'illustre la figure 3, le mythe sociotechnologique est conçu comme

mettant en tension l'objet scientifique et conceptuel des recherches en sciences humaines et sociales et l'objet concret issu du processus d'innovation technoscientifique.

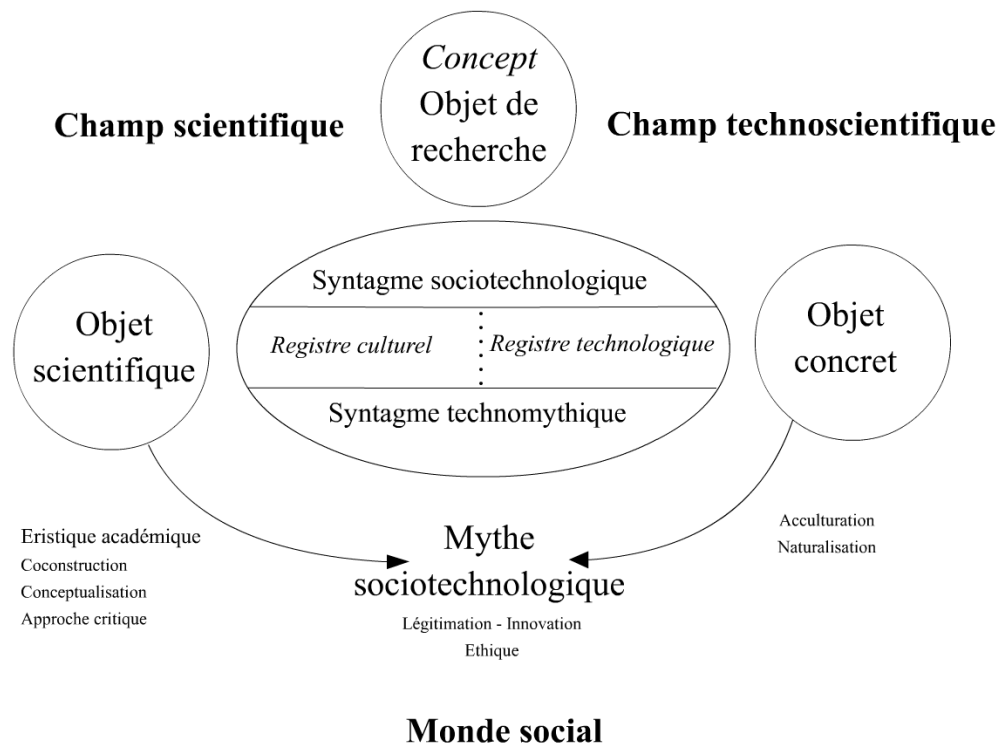


Figure 3. Schéma du cadrage conceptuel

Étudier le processus de mythification des concepts utilisés pour désigner des phénomènes sociotechniques et des technologies numériques permet de mieux comprendre les modalités de la contribution de la recherche à la construction sociale des mythes sociotechnologiques.

Le mythe sociotechnologique comme médiation sociodiscursive est analysé par un dispositif conceptuel proposant d'analyser *la production, la reprise et la transformation de la signification* (ou mythopoïèse) des concepts sociotechnologiques en mythes dans la société. Ce dispositif conceptuel est exemplifié et mis en œuvre par l'étude du signifiant « immortalité numérique ». L'étude du processus de mythopoïèse (construction) et de mythification (naturalisation) des technologies siconomériques est étudiée dans les productions scientifiques et académiques dans une approche inductive et sociodiscursive par théorisation ancrée des phénomènes émergents (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 250) à partir d'un corpus composé de travaux de recherche et de diffusion des connaissances scientifiques en tenant compte du positionnement des acteurs dans le champ, du support de publication (articles à comité de

lecture, entretien journalistique, ouvrages de diffusion des connaissances, appels à projets), au capital scientifique (prix, distinctions, direction de projets, titre, cf. Bourdieu, 1984).

Un dispositif conceptuel pour l'étude des mythes sociotechnologiques

L'observation du processus de production de plusieurs mythes sociotechnologiques (mythopoïèse) conduit à isoler des phases de leur propagation dans le champ technoscientifique (1) la reprise et répétition, (2) la nébulisation (diversification des définitions) (3) la réification technologique (projets technologiques et du storytelling des entreprises innovantes) (4) l'assignation mythopique (attribution à un auteur), cf. figure 4. Le point de glissement du syntagme conceptuel en syntagme mythique se manifeste par une *inversion mythique* du raisonnement logique, lorsque les technologies désignées par des syntagmes mythiques donnent lieu à des faits sociaux observables et étudiés comme tels. Par le procédé social de l'inversion mythique, l'interprétation des syntagmes dans les discours critiques parfois préalables au discours idéologiques, s'inverse, faisant glisser un discours critique en discours idéologique, par le jeu de l'évolution de la définition coconstruite de ces syntagmes. Le résultat est généralement que les discours critiques deviennent incohérents ou difficiles à comprendre, même s'ils sont initialement associés à une approche critique.

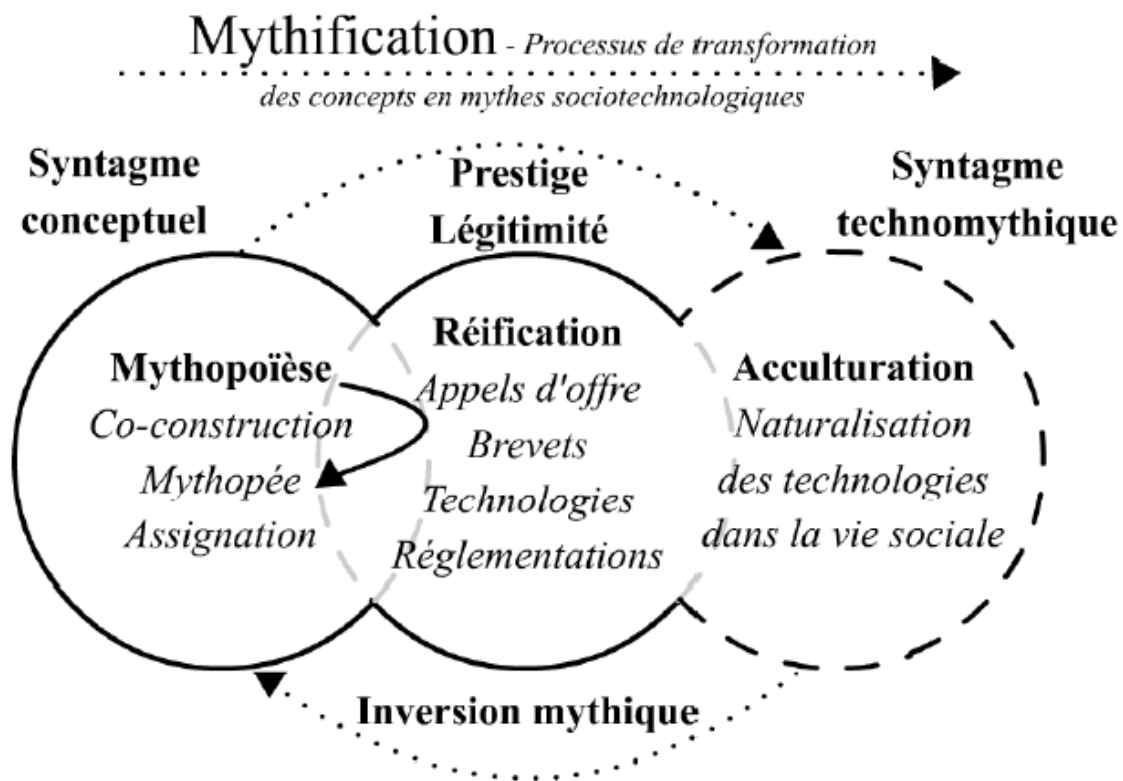


Figure 4 Processus de mythification des concepts scientifiques en mythes sociotechnologiques ou technomythes

Le cas d'étude de l'immortalité numérique

Pour illustrer ces phases, le cas d'étude choisi est celui du syntagme « immortalité numérique/digital immortality ». L'*immortalité numérique*, projet emblématique des technosciences américaines et du transhumanisme (Caccamo et Bonnenfant, 2021) : l'immortalité ne pourrait être atteinte par celle du corps, mais par la numérisation de l'existence des individus. Il est une forme du mythe de la Singularité (Ganascia, 2017). Ce cas d'étude a contribué à élaborer le dispositif conceptuel tout en même temps que son analyse l'a nourrie, dans une approche itérative par théorisation ancrée.

Emmanuelle Caccamo et Maude Bonnenfant dans « Rhétorique des discours transhumanistes : arguments et fondements discursifs » (Caccamo et Bonnenfant, 2021) ont conduit une analyse sociodiscursive des discours transhumanistes en montrant la spécificité du projet d'immortalité numérique dans la constellation des mouvements existants. Ce projet n'affirme pas l'immortalité du corps, mais de l'esprit, sous la forme d'une conscience modélisée mathématiquement à partir des données et traces numériques enregistrées et stockées tout au long de la vie.

	Registre culturel	Registre technologique
Lexèmes	Immortalité Identité Mort Communication	Numérique
Syntagme conceptuel	Concept sociotechnologique « Immortalité numérique »	
Syntagme « technomythique »		Mythe naturalisé « Immortalité numérique »

Figure 5 Le syntagme "immortalité numérique"

La construction sociale du mythe de l'immortalité numérique a été examinée par une méthode sociodiscursive mixte qualitative quantifiée par théorisation. Le corpus rassemble les productions scientifiques ayant contribué à la mythopoïèse du mythe entre 1996 et 2002, des productions documentant l'évolution du mythe dans la recherche et dans les projets scientifiques et d'entreprise, ainsi qu'un dépôt de demande de brevet pour un projet de Microsoft présenté par la presse comme constituant un projet de « chatbot de défunt ».

La méthode a combiné une approche sociodiscursive **diachronique** incorporant les articles et ouvrages issus des recherches technoscientifiques ainsi qu'un corpus complémentaires de pages web documentant des productions et initiatives tels que les appels à projets et brevets déposés. L'examen des occurrences dans une base de données d'articles Google scholar incluant des productions de diffusion des connaissances technoscientifiques montre un traitement très différencié dans le domaine francophone (« immortalité numérique ») et dans le domaine anglophone (« digital immortality »), cf. figure 6 .

La mise en perspective diachronique du nombre annuel de citations met en évidence un traitement très différencié dans le domaine francophone où il est peu usité (en bleu) et dans le domaine anglophone (en orange) où il l'est davantage.

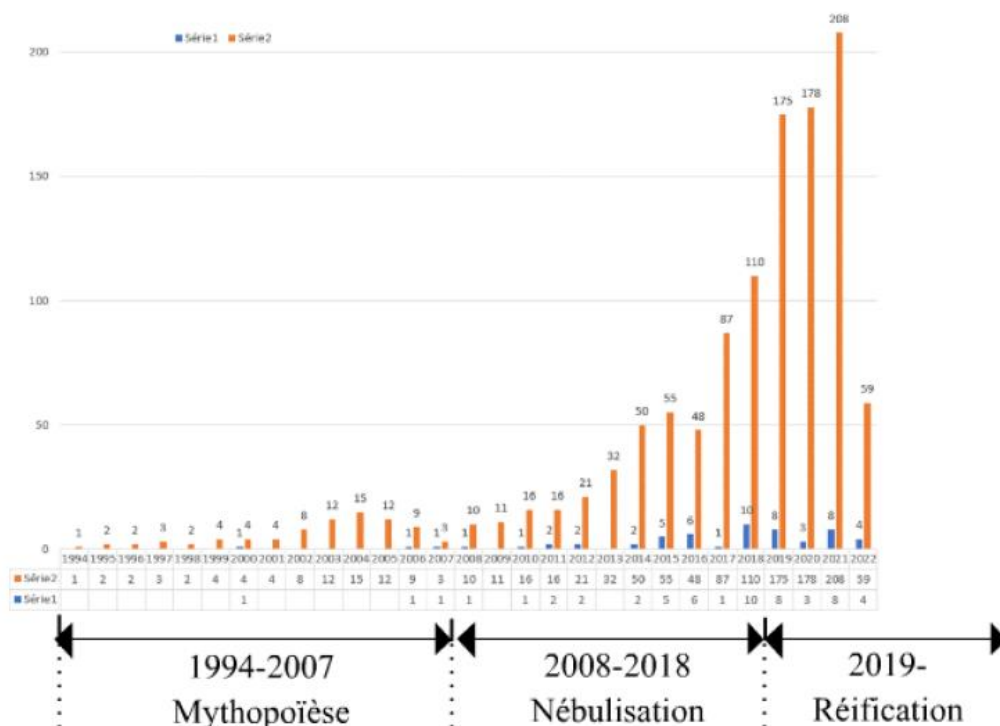


Figure 6 Distribution annuelle des productions technoscientifiques mentionnant les syntagmes "digital immortality" (en orange) et "immortalité numérique" (en bleu)

L'analyse a permis de situer plusieurs dynamiques ou phases marquées par des argumentations reposant sur des structures syllogistiques :

1. la mythopoïèse
2. la nébulisation,
3. la réification,
4. et l'inversion mythique.

Tout d'abord, nous observons que le mythe apparaît dans des productions de diffusion des laboratoires de technosciences, sortant du domaine de la science-fiction (où il est étudié par Sylvie Allouche, 2006). Dans les travaux de Kurzweil (1999a, 1999b, 2005, 2014), Gordon Bell (2000, 2001) et Mike King (1997), le syntagme apparaît et est argumenté par l'association de la science et de la mystique scientifique produite par des scientifiques de renom (comme Tipler, 1994), ainsi que sur des travaux emblématiques de mathématique théorique comme le théorème de Gödel (cf. Figure 7). Cette phase de façonnage du mythe ou *mythopoïèse* une phase de construction du mythe dans les discours de la recherche technoscientifique. Le raisonnement reste d'ordre logique et rationnel: « [En créant des agents intelligents] et [en effectuant leur apprentissage sur les données enregistrées de la vie de chaque individu], les auteurs affirment

il est possible de [créer une forme d'immortalité numérique] ». La seule difficulté pour les scientifiques est la question du téléchargement de la conscience, mais pour Kurzweil cela n'est pas un verrou à la faisabilité : 'il suffirait que l'entité soit capable de résister au test de Turing c'est-à-dire que l'algorithme soit convainquant.

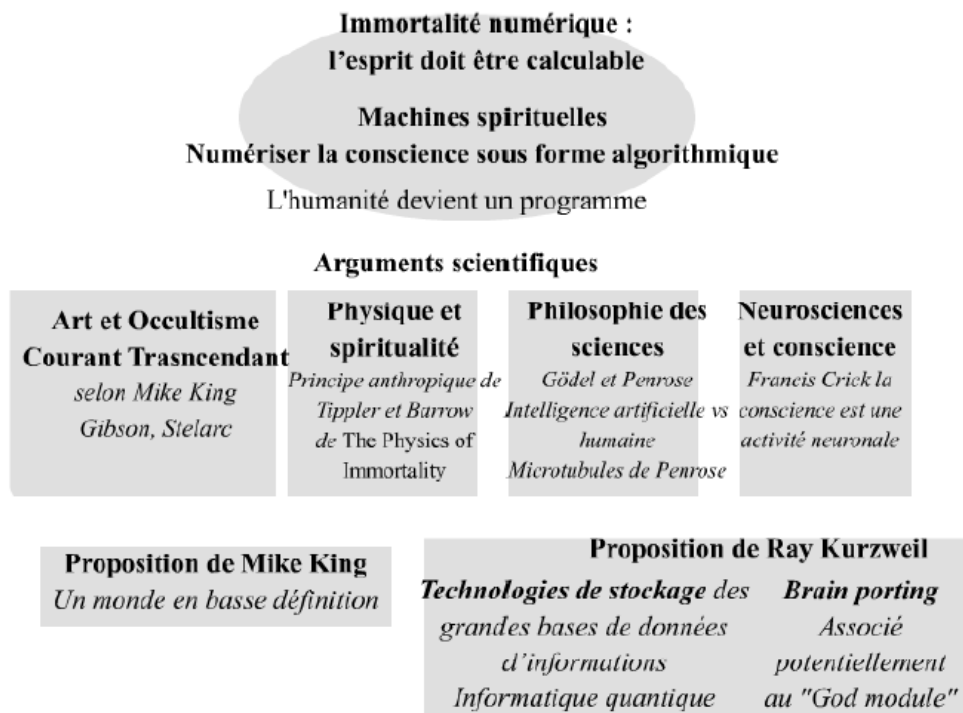


Figure 7 Carte des arguments et projets présentés dans King, 1996 et Kurzweil, 1999

Seconde étape. Le prestige acquis par Kurzweil, contracte au projet son prestige et suscite des appels à projets, pour l'innovation technoscientifique. S'ensuit une émulation de la recherche en retour dans les réponses aux appels à projets et les sites vitrine qui cherchent à démontrer leur faisabilité (cf. Figure 8). Ces projets relèvent encore du raisonnement logique de Kurzweil, compte tenu que les technologies sont plus avancées dans leurs acculturation sociales : « [Selon de grands scientifiques de prestige, une immortalité numérique est possible]: [**nous allons la réaliser**] » Cependant, au cours de cette phase se produit une diversité de discours qui rendent l'objet concret désigné par le syntagme, divers et pluriel. Chacun est invité à se l'approprier.

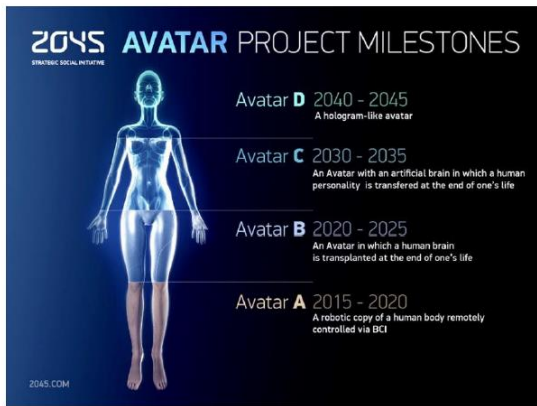


Figure 19. Les étapes du projet de l'immortalité numérique 2045.com

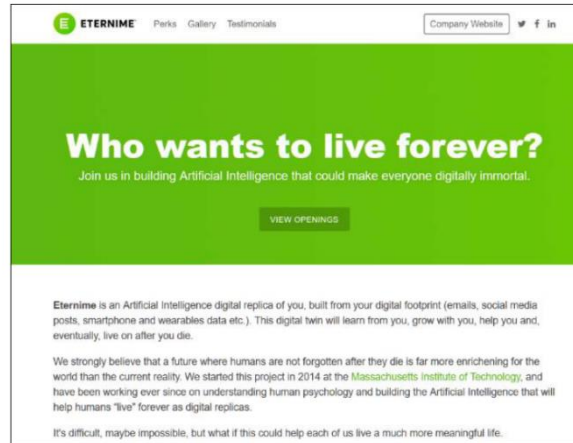


Figure 18. Eternime

Figure 8 Projet Avatar 2045 et Eternime

Troisième étape la réification par des demandes de dépôt de brevet. Les réseaux sociaux numériques ayant atteint un seuil intéressant de potentialité de captation des données personnelles des usagers, nécessaires à la confection algorithmique de l'immortalité numérique, ces projets ainsi définis sont de l'ordre du réalisable. J'ai analysé la demande de dépôt de brevet déposée par Microsoft et validée début 2021 par l'office national de dépôt. La nouvelle a été médiatisée dans la presse comme « brevet de chatbot de défunt ». Jusqu'alors l'immortalité était un projet : en devenant un brevet il devient une réalité supposée imminente.

Enfin, quatrième aspect de la mythification : le Traitement de l'immortalité numérique en SHS s'accroît à partir de 2014 en abordant les questions éthiques associées au téléchargement des données personnes et aux questions de l'archivage du patrimoine numérique immatériel de l'individu. De jeunes docteurs, ou des essayistes se créditant d'une spécialisation en philosophie publient des ouvrages sur l'immortalité numérique comme projet ancré dans une antériorité anthropologique (Gamba, 2015) futur imminent auquel il faut se préparer . Des travaux critiques semblent attester de l'urgence de penser la réalité du projet mais il est difficile de distinguer dans cet ensemble qui sont les académiques, les essayistes et les consultants. Considérant l'immortalité numérique comme une réalité du futur, se produit une inversion mythique du syntagme sociotechnologique en syntagme technomythique.

Du point de vue de la culture médiatique, Les médias s'emparent de la nouvelle, et l'imminence de l'immortalité numérique apparaît comme un « fait vérifié » : les médias acculturent progressivement les publics à ces syntagmes technomythiques.

Le processus de mythification comprend donc trois phases qui concourent à un phénomène d'inversion mythique du syntagme sociotechnologique en syntagme techno mythique. Le prestige désigne une forme de cristallisation de la définition d'un syntagme conceptuel par le prestige technoscientifique dans le processus de construction sociale du mythe. Le syntagme conceptuel ainsi consacré trouve alors son plein potentiel de diffusion dans la société, non pas en tant que proposition fantaisiste, ni comme élément d'un dispositif conceptuel, mais comme un syntagme sociotechnologique nourri des sciences et des arts dont il tire sa noblesse et sa véridicité.

À la différence du « mythe morinien de l'amortalité », l'immortalité numérique s'inspire de l'immortalité platonicienne du nom et de la réputation (cf. figure 9), ce qui constitue une approche logique du mythe de l'immortalité numérique, étayée par Kurzweil par les problématiques de la simulation mathématique de la conscience.

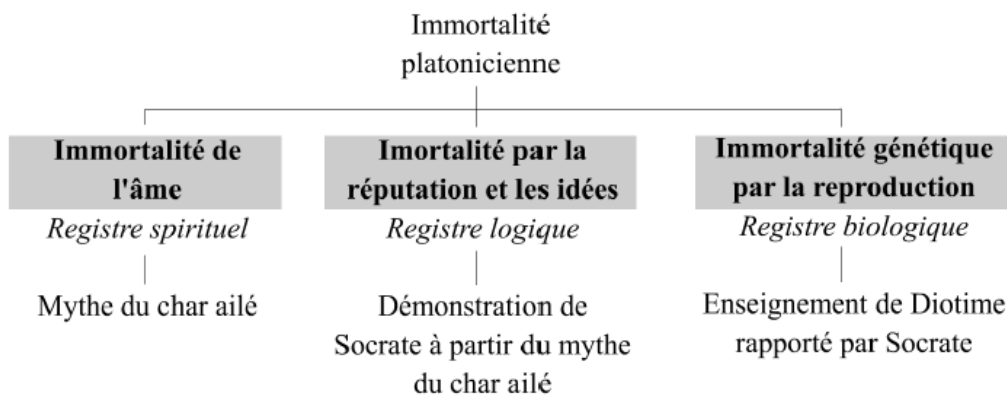


Figure 9 Trois conceptions platoniciennes de l'immortalité

Le projet se réifie par des travaux présentant une forme d'inversion mythique, interprétant le storytelling participatif des marques comme fait social. Le mythe de l'immortalité numérique est construit sur le mythe de l'identité numérique en considérant comme sa persistance après le décès. Les objets communicants réifiant ce mythe sont nommés des « compagnons intelligents » ou « assistants vocaux ». la dimension idéologique en est isolée sous l'appellation du mythe de la singularité, comme on peut en fait l'hypothèse à la lecture de l'analyse du mythe de Gabriel Ganascia (2017), qui envisage le mythe sans identifier la même trajectoire de circulation alors qu'il réfère au même objet concret. Leurs enjeux éthiques touchent à l'usage

des données personnelles et la relation affective aux agents intelligents qui peut naître de ces interactions sociales rapprochées.

Le brevet déposé par Microsoft ne propose qu'une forme de métavers modélisant des avatars à partir de leurs données personnelles sans inclure de procédé de téléchargement de la conscience (on le suppose, il s'agit toujours que l'algorithme présente une authenticité humaine convaincante). Cependant, ce qui me semble le plus problématique est qu'il y est question de faire travailler les avatars après le décès de la personne qu'ils simulent (applications powerpoint et word), dans des fonctions que l'on imagine similaires à ChatGPT. Comme on nomme ce type de dispositif un dispositif d'immortalité numérique, cette question apparaît éludée. Là est la fonction d'une fiction instituante selon Lucien Sfez et à cet égard le mythe de l'immortalité numérique est efficace ; même s'il n'est pas institué : détournant l'attention de sérieux problèmes pour les travestir en illusion fantaisiste.

Conclusion

Au cours du processus d'acculturation sociale et symbolique aux technologies de communication numérique, les syntagmes conceptuels mobilisés par la recherche critique, changent de sens : n'étant plus compris dans les mêmes cadres culturels, ils sont naturalisés, nébulisant la signification de ces travaux. Les académiques et les experts produisent des discours qui constituent un espace de mythification et de légitimation des mythes de la technique. En retour, les productions scientifiques peuvent avoir tendance à être comprises dans le cadre de la naturalisation des concepts devenus signifiants mythiques.

La circulation des syntagmes sociotechnologiques dans la société implique une vigilance énonciative et épistémique particulière en SIC. Dans une approche éthique des recherches sur les technologies numériques, il importe donc de prendre en considération leur contribution possible au mythe analysé, en considérant que les discours produits par la recherche critique peuvent contribuer à la naturalisation et à la légitimation du concept dans la vie sociale. Comment travailler sur ces technologies pour mieux comprendre le processus de leur diffusion dans la culture, en limitant les effets de naturalisation des objets de recherche, sans pour autant avoir recours à une expression trop cryptique qui atténuerait sa diffusion ?

Pour Bruno Latour, les idées scientifiques deviennent des faits sociaux en circulant dans le champ scientifique : parce qu'elles sont incorporées dans des pratiques, « plus personne n'en parle » (Latour, 2001). Aussi, les limites de cette recherche sont que les idées véhiculées par un

syntagme conceptuel seraient naturalisées lorsque le syntagme conceptuel n'est plus employé. Aussi, si l'approche par syntagme conceptuel est pertinente pour penser la mythopoïèse, l'étude de la diffusion sociale, comme le montre l'étude de l'immortalité numérique, implique également de considérer la façon dont les idées sont réarticulées, assemblées et portées implicitement par des expressions différentes ou assimilées dans les pratiques.

La modélisation conceptuelle de la construction sociale des mythes sociotechnologiques dans le champ technoscientifique constitue une proposition heuristique qui pourra être reprise et précisée par le suivi du processus dans celui des médias et des productions créatives du régime technoculturel, dans les archives numériques patrimoine immatériel, au cœur des projets d'immortalité numérique qui visent à modéliser la société par ses archives. Son application heuristique à d'autres cas d'étude (l'intelligence artificielle, la mort numérique, l'identité numérique, le divin technologique) permettra de l'enrichir en impliquant des registres culturels abordés différemment dans le champ scientifique.

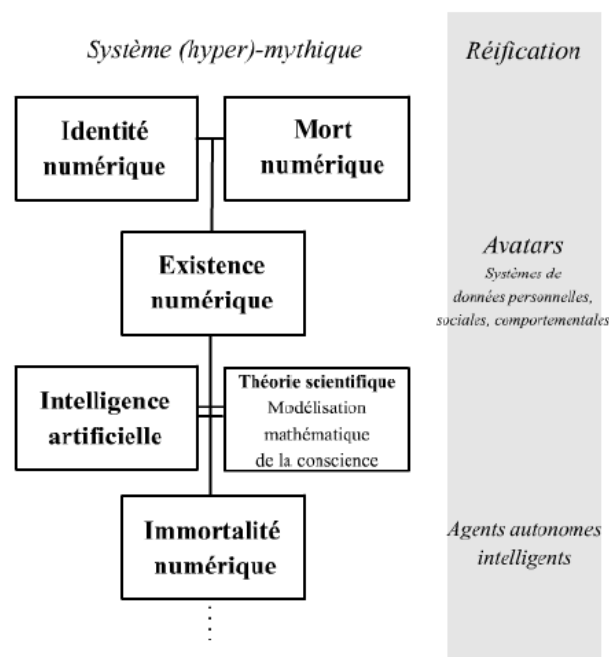


Figure 10 système hypermythique

Cette approche formelle et sociodiscursive des mythes sociotechnologiques, permet donc d'éclairer le processus de construction sociale des mythes associés à la technologie.

Elle peut être mobilisée dans une approche réflexive de nos productions passées ou pour concevoir le positionnement stratégique de notre parole actuelle dans l'environnement sociodiscursif. Comment par exemple situer l'état de mythification d'objets tels que

« l'écologie numérique » ? Quels sont les enjeux éthiques énonciatifs de la diffusion d'un appel à contribution sur le thème de la « société numérique » ? Quelle formule choisir ? Mettre en perspective la construction de l'objet scientifique dans ce processus de mythification permettrait de problématiser et cadrer l'étude des dimensions idéologiques associées à un nouvel objet de recherche.

Ce travail pourrait être poursuivi pour mieux caractériser formellement le processus de circulation des mythes, et peut être de distinguer différents processus de mythification. Cette approche formelle pourra également être consolidée pour une approche qualitative quantifiée en prenant par exemple comme objet les argumentations mobilisées dans les débats sur les archives du patrimoine immatériel tels qu'étudiées par Marta Severo (2016).

En prenant le temps de cet examen réflexif sur les productions scientifiques, nous pouvons mieux situer les enjeux éthiques de notre énonciation dans ce domaine où notre engagement énonciatif, si sollicité, implique une réflexion poussée sur notre responsabilité sociale académique. Par là-même, ce travail pourra jeter un autre éclairage sur les risques d'exposition à ce que nous nommons actuellement le plagiat mais qui est un terme encore insatisfaisant pour désigner la puissance virale de diffusion des syntagmes dans des environnements sociodiscursifs de plus en plus gouvernés par les algorithmes de production automatique de discours sans référence aux auteurs qui permette d'en situer la dimension conceptuelle.

Bibliographie

Allouche, Sylvie. « Quelques problèmes spéculatifs de l'immortalité numérique: à partir de fictions de Greg Egan, Charles Stross et John Varley ». In Colloque de Cerisy: " Science-fiction et imaginaires contemporains", 23-37. Bragelonne, 2006.

Bachimont, B. (2017). Le numérique comme milieu : enjeux épistémologiques et phénoménologiques. : Principes pour une science des données. Interfaces numériques, 4(3), 402-402.

Barthes, R. (1957). Mythologies. Paris : Le Seuil.

Benbouzid, B. et Cardon, D. (2022). Contrôler les IA. Réseaux, 232-233(2-3), 9-26. doi:10.3917/res.232.0009

Bell, G. et Gray, J. (2000). Digital Immortality. Technical Report. (no MSR-TR-2000-101).

Bell, G. et Gray, J. (2001). Digital immortality. Communications of the ACM, 44(3), 28-31.

Bourdieu, P. (1984). Homo academicus. Paris : Editions de Minuit.

Caccamo, E. et Bonenfant, M. (2021). Rhétorique des discours transhumanistes : arguments et fondements discursifs : *Communication & langages*, N° 210(4), 5-31. doi:10.3917/comla1.210.0005

Candel, É. (2020). Les nouveaux outils du pouvoir : tours et atours technologiques de l'autorité. *Quaderni*, (99-100), 137-150. doi:10.4000/quaderni.1576

Cassirer, E. (1993). *Le mythe de l'État* (traduit par B. Vergely). Paris : Gallimard.

CNPEN. (2021). *Manifeste CNPEN.pdf*.

Davallon, J. (2004). Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès*, n° 38(1), 30. doi:10.4267/2042/9421

Di Filippo, Laurent. « Mythes ». In *Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, 2020. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/mythes/>.

Gamba, F. (2015). Vaincre la mort : reproduction et immortalité à l'ère du numérique. *Études sur la mort*, 147(1), 169-179. doi:10.3917/eslm.147.0169

Ganascia, J.-G. (2017). *Le mythe de la singularité : faut-il craindre l'intelligence artificielle ?* Paris : Seuil.

Georges, F. (2023) *La construction sociale des mythes sociotechnologiques. Éléments pour l'étude de la construction sociale des mythes sociotechnologiques en Sciences de l'Information et de la Communication. Cas d'étude de l'immortalité numérique. Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, soutenu à Paris Nanterre le 13 février 2023.*

Gomez Mejia, G. (2014). De quoi le « nuage » est-il le nom ? Le statut des supports face aux régimes du cloud computing. *Communication & langages*, 182(4), 77-93. doi:10.4074/S0336150014014069

Gotteland, S. (2021). *Mythe et rhétorique : les exemples mythiques dans le discours politique de l'Athènes classique*. Paris : Les Belles Lettres.

Jeanneret, Y. et Ollivier, B. (2004). Introduction : Faire des Sic : praxis, méthodes, pratiques. *Hermès*, n° 38(1), 130-132. doi:10.4267/2042/9437

Jeanneret, Y. et Patrin-Leclère, V. (2004). La métaphore du contrat. *Hermès*, n° 38(1), 133-140. doi:10.4267/2042/9438

King, M. (1997). Concerning the Spiritual in Cyberspace. *Communication présentée au Seventh International Symposium on Electronic Art*, Rotterdam : ISEA96 Foundation (p. 31-36).

Kurzweil, R. (1999a). *The Age of Spiritual Machines - When Computers Exceed Human Intelligence*. Middlesex, New York : Penguin Books.

Kurzweil, R. (1999b, 2 octobre). Brave new world: the evolution of mind in the twenty-first century. WIRED Magazine discussion group.

Kurzweil, R. (2005). The singularity is near. When humans transcend biology. Middlesex, New York : Penguin Books.

Kurzweil, R. (2014). The singularity is near. Dans Ethics and emerging technologies (p. 393-406). Springer.

Latour, B. (2001). Première partie Critique de la science pure, ou la fin d'un paradigme. Dans Le métier de chercheur (vol. 2e éd., p. 11-50). Versailles : Éditions Quæ. En ligne : <https://www.cairn.info/le-metier-de-chercheur--9782738009739-p-11.htm>

Miège, B. (2002). La société de l'information : toujours aussi inconcevable. Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences, (XL-123), 41-54.

Miège, B. (2015). 40 ans de recherche en Information – Communication Acquis et questionnements. Les Enjeux de l'information et de la communication, 16/1(1), 105-113. doi:10.3917/enic.018.0105

Miège, B. (2018). Sur quelques apports récents de la recherche à la connaissance de l'information : Les Enjeux de l'information et de la communication, N° 18/1(1), 51-59. doi:10.3917/enic.022.0051

Miège, B. (2020). La numérisation en cours de la société : Points de repère, enjeux. PUG.

Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique, (23), 147-181. doi:10.7202/1002253ar

Notre mission - Société Numérique. (s. d.). Repéré à <https://societenumerique.gouv.fr/fr/mission/>

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin.

Paquien-séguy, F. et Pélissier, N. (dir.). (2021). Questionner les humanités numériques. SFSIC et CPdirsic.

Pignier, N. (2020). L'éthique énonciative au cœur du design d'information et du datajournalisme. Interfaces numériques, 9, 1-20.

Severo, M. (2016). Patrimoine culturel immatériel : acteurs des réseaux en évolution. Dalloz. En ligne : <https://hal-upec-upem.archives-ouvertes.fr/hal-02298722>

Taïeb, E. et Candel, É. (2020). L'aura transformée des communicants. Quaderni, 101(2), 5-8. doi:10.4000/quaderni.1653

Tipler, F. J. (1994). The physics of immortality : Modern cosmology, God, and the resurrection of the dead (The Doubleday Religious Publishing Group).

Trompette, Pascale, et Dominique Vinck. « Retour sur la notion d'objet-frontière ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 3, 1, no 1 (2009): 5-27. <https://doi.org/10.3917/rac.006.0005>.

Walter, Jacques, David Douyère, Jean-Luc Bouillon, et Caroline Ollivier-Yaniv. « Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication, 3e édition revue et complétée ». Conférence permanente des directeurs·trices des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication (CPDirSIC), 2019. [hal-01885229](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01885229).